



CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr](mailto:fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr) / Site web: <http://www.snnafo.com>

## Réunion « basses couches » du 3 février 2012

Lors de cette réunion qui faisait suite à celle de juin 2011, la DO a annoncé un grand nombre d'études visant à supprimer des approches et à fermer les CIV des CRNA / N, W et SE.

La DO a confirmé la suppression des approches de M.N.L. et Grenoble-Isère : FO a dénoncé la méthode qui consiste à supprimer une approche sans concertation et sans étude de faisabilité (opérationnel et service rendu à l'utilisateur).  
Cette façon de faire montre bien que la DO /DSNA refuse le dialogue social....

La DSNA/RH a rappelé les mesures sociales déjà existantes lors d'un reclassement pour les seuls ICNA.

- **Maintien du titre de PC pendant 5 ans** : ce qui permet un avancement pendant ces 5 années seulement, ensuite si l'agent n'exerce pas une mention d'unité de PC il avancera à l'ancienneté (49 ans et 23 ans de service public pour passer Divisionnaire). C'est la stricte application du statut ICNA.
- **Maintien du régime indemnitaire pendant 6 ans** (EVS, ISQ et sup ISQ) puis régime indemnitaire groupe Aéroport (F ou G). Si l'agent a 16 ans de PC il gardera ses primes après les 6 ans.
- **Priorité sur des postes PC** sur la CAP précédant le reclassement et sur les 6 CAP suivantes sur la base de la moitié des postes sur lesquels l'agent postule (si 2 AVE dans un organisme priorité sur 1 AVE, l'autre étant traité sans priorité).

Concrètement un agent ayant 4 ans de PC à la date du reclassement a la garantie, s'il décide de rester dans son organisme, de passer divisionnaire (4 + 5 = 9 ans de PC) mais dans ce cas il n'a plus de priorité en CAP (priorité pendant 3 ans après reclassement) et perdra ses primes au bout de la 6<sup>ème</sup> année puisqu'il ne totalisera pas 16 ans de PC. S'il a 11 ans de PC, les 5 ans de prolongation du titre de PC lui permettront le maintien de ses primes.

Dans de nombreux cas l'agent sera obligé de demander une mutation à la fois pour des raisons d'intérêt professionnel puisqu'il ne pourra plus exercer sa mention d'unité de PC APP et pour des raisons statutaires et indemnitaires. **A noter que dans le cas d'un reclassement il n'y a plus de postes permettant l'accès au grade fonctionnel d'ingénieur en chef dans l'organisme.**

**FO a demandé qu'en cas de suppression d'une Approche les ICNA puissent conserver sans limite de temps leur avancement et leur régime indemnitaire de PC tant qu'ils souhaitent rester dans l'organisme.** La DO n'a pas pris d'engagement et a confirmé que les personnels ne pourront pas bénéficier de la prime de restructuration de service.

**FO a également demandé des garanties sur l'avenir des aérodromes F et G suite aux différentes annonces faites par la DSNA ou la DO : prévision de fermeture cause effectif, liste des organismes F et G à fermer....**

**FO a demandé qu'en cas de fermeture d'organismes F ou G des mesures sociales spécifiques soient mises en œuvre pour les TSEEAC concernés.** En effet, il n'y aura plus de postes puisque la DSNA fermera l'organisme en retirant le service du contrôle.

Aucune réponse concrète de la DO concernant les groupes F et G si ce n'est que ce sujet sera débattu lors du prochain CT DSNA.

**Visiblement la DO avait « oublié » que d'autres personnels travaillent dans les organismes d'Approche (Administratifs, Ouvriers, IESSA, TSEEAC....). FO a demandé quelles mesures étaient prévues pour ces personnels ? La DO n'a rien trouvé à répondre....C'est mal parti !**

La DO a présenté sa longue liste des études.

- **LA ROCHELLE** : étude de reprise par NDL ou Bordeaux – Mérignac.
- **RENNES** : étude de reprise par NDL.
- **DINARD** : approche actuellement réalisé par Rennes reprise par Brest.
- **VATRY** : reprise du service APP actuellement rendu par Melun, par Lille et reprise du CIV CRNA / N par Lille.
- **DEAUVILLE** : étude de reprise par Lille.
- **ROUEN** : étude de reprise par Lille.
- **CIV CRNA W et CRNA N** : reprise partielle par Lille.
- **PONTOISE** : étude reprise par CDG.
- **BEAUVAIS** : étude reprise par CDG.
- **SIV W** : par Nantes + Lille + Melun.
- **BIARRITZ** : étude reprise par Pyrénées ou Mérignac.
- **SAINT-YAN** : étude reprise par Clermont – Ferrand.
- **POITIERS + LIMOGES** : étude reprise par Clermont-Ferrand ou Mérignac.
- **RODEZ** : étude reprise par Montpellier ou Toulouse.
- **CIV CRNA SE** : jonction avec le SIV de Clermont (Montpellier), Région Montélimar (Marseille), LTA des Alpes (Lyon/Marseille/Nice).

L'Approche de Chambéry n'est pour le moment pas concernée et la Corse ne semble pas faire partie de la politique basses couches. Espérons pour eux qu'ils ne seront pas oubliés lors de la mise en place de nouveaux équipements.

La DO a évoqué la fin des études pour le printemps 2013 et la réalisation de son programme pour fin 2019. Par contre elle a été incapable d'évaluer les renforts nécessaires aux études et les besoins en effectif TSEEAC contrôleurs. L'avenir des maintenances et des effectifs IESSA a été renvoyé à des GT nationaux.

**FO a demandé et obtenu que soit incluse la possibilité de maintien d'une approche locale dans le cas ou la suppression n'est pas plus performante.**

Cette « politique basses couches » montre bien la logique comptable de la DSNA et sa volonté de réduction des effectifs ICNA avec la réduction de mobilité et la difficulté de réaffectation en cas d'arrêt formation.

Il n'y a aucune garantie de ressources TSEEAC pour armer les TWR ce qui est inquiétant sachant que dans le dispositif actuel il manque déjà environ 40 CTL TSEEAC ....

Beaucoup de questions et d'interrogations qu'il faudra résoudre pour préserver les conditions de travail des personnels et la qualité du service public rendu à l'utilisateur.

Contact :

- Frédéric. QUENARD (BN – PC LFBD) - Thierry MOROT (BN – CTL LFBA)
- Roland PAGNIER (BN – PC LFLL) - Laurent NOTEBAERT (BN – CTL LFQT)